



COMMUNIQUE FINAL DU FORUM DE LA JEUNESSE POUR LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE

31 mai – 1er juin 2024, Kinshasa, RDC

Le Forum de la Jeunesse pour les forêts d'Afrique centrale s'est déroulé à Kinshasa en RDC le 31 mai et 1er juin 2024. Cet événement était coorganisé par la France et le Gabon avec l'appui de la République Démocratique du Congo, pays hôte, dans le cadre du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Le Forum de la Jeunesse s'est tenu en amont de la Réunion des Parties du PFBC du 3 au 5 juin à Kinshasa. Au total, plus de 200 jeunes âgés de 18 à 35 ans engagés dans la préservation des forêts se sont réunis lors de ces deux jours. Afin d'assurer la diversité des perspectives et des expériences, 50 jeunes venus d'Angola, de Sao Tome, du Burundi, de République centrafricaine, du Cameroun, du Gabon, de Guinée Equatoriale, du Congo Brazzaville du Tchad et de France ont été pris en charge pour assister au Forum. Le reste des participants sont venus de RDC, principalement de Kinshasa. Ces deux jours ont été l'occasion pour des jeunes venus de pays divers de créer des liens, de s'inspirer et de réfléchir à des initiatives pour protéger la forêt du bassin du Congo.

Le Forum avait comme objectifs :

1. Mettre en évidence les liens entre la mobilisation de la jeunesse et la préservation des écosystèmes forestiers, en particulier en amont des 3 COP de Rio (climat, biodiversité et désertification) qui se tiendront au 2^e semestre 2024 ;
2. Faciliter des échanges intergénérationnels entre jeunes engagés de la société civile et représentants des Etats, organisations internationales, acteurs de la recherche et du secteur privé impliqués dans la préservation des forêts et de l'environnement ;
3. Faire émerger des idées et propositions novatrices pour la protection des forêts, destinées à être intégrées à la Réunion des Parties, renforçant ainsi l'influence des jeunes sur les prises de décisions.

Cet événement a été organisé avec l'appui des organisation suivantes :

- la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ;
- l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN) ;
- France Volontaires ;
- le Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale ;
- le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ;
- l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ;
- le One Forest Youth Initiative (OFYI) ;
- l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) ;
- l'Action des jeunes pour la protection de l'environnement et le développement durable (AJPEDD-RDC) ;

A l'issue du Forum les jeunes se sont réunis en groupe pour élaborer des recommandations sur différentes thématiques liées à la préservation des forêts. Ces recommandations ont été valorisées à l'occasion de la 20^{ème} réunion des parties du PFBC et pourront être reprises lors des futures échéances internationales sur les forêts.

LES RECOMMANDATIONS DES JEUNES

1 : Appuyer le réseau des aires protégées en Afrique centrale pour atteindre les objectifs de Kunming-Montréal (30x30)

Contexte : Les forêts d'Afrique centrale abritent une biodiversité très riche, et des aires protégées sont créées pour atteindre l'objectif mondial de 30% d'aires terrestres et marine protégées d'ici à 2030. Ces espaces restent toutefois menacés par le braconnage, les feux de brousse, la déforestation liée à l'exploitation minière et agricole.

Recommandations des jeunes

- **Harmonisation des stratégies régionales** : Adopter une approche régionale coordonnée qui inclut tous les pays du bassin du Congo, en élaborant des indicateurs de suivi communs.
- **Collaboration transfrontalière** : Améliorer la coopération entre les pays pour gérer les aires protégées de manière plus intégrée.
- **Partage des bénéfices** : Assurer que les communautés locales et les peuples autochtones bénéficient des retombées de la conservation, soutenant les initiatives locales de développement.
- **Implication des jeunes** : Renforcer les capacités des jeunes, permettre leur participation active dans les prises de décisions et promouvoir le partage des expériences des jeunes engagés dans leurs communautés. Encourager et soutenir les réseaux de jeunes qui œuvrent pour la gestion et la préservation des forêts.

2 : Assurer une planification efficace et durable de l'utilisation des terres

Contexte : La dégradation des terres et la désertification affectent la biodiversité et les moyens de subsistance des populations locales. La dégradation des terres désigne la détérioration de la qualité du sol et des écosystèmes terrestres, souvent due à des pratiques agricoles inadaptées, à la déforestation et à l'exploitation industrielle. La désertification, quant à elle, fait référence à la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, résultant de divers facteurs, y compris le changement climatique et les activités humaines.

Recommandations des jeunes

- **Politiques de gestion des terres** : Élaborer et mettre en œuvre des politiques qui intègrent la gestion des terres et la conservation des forêts, tout en respectant les droits des communautés locales.
- **Mécanismes de suivi participatif** : Installer des systèmes permettant aux communautés locales de participer activement à la surveillance et à la gestion des terres, pour s'assurer que les pratiques de conservation soient bien suivies et efficaces.
- **Promotion de l'agroforesterie et de l'agro-écologie** : Soutenir des pratiques de culture mixte, comme la permaculture qui mélange des cultures vivrières (manioc et acacia).
- **Engagement des jeunes dans le suivi et la gestion des terres** : Impliquer des jeunes dans les programmes de formation, de collecte de données, et de représentation dans les organes de décision.

3 : Consolider les chaînes de valeur durables en Afrique centrale

Contexte : La gestion durable des ressources naturelles et le développement des filières agroalimentaires, du bois, et des produits forestiers non ligneux sont des éléments clés de la croissance économique des pays d'Afrique centrale, dans un contexte où la vulnérabilité climatique augmente les risques pour les producteurs et les populations. Le manque de transparence et de traçabilité complique l'identification des pratiques non durables, et la diversité des acteurs rend la coordination et la mise en œuvre des pratiques durables complexes.

Recommandations des jeunes

- **Évaluation et formation** : Évaluer régulièrement les maillons des chaînes de valeur des produits forestiers et assurer une formation continue des acteurs impliqués.
- **Promotion et labellisation** : Identifier et promouvoir des produits durables pour la labellisation et le marketing, afin d'améliorer leur visibilité sur les marchés.

- **Renforcement des cadres de coopération** : Renforcer les cadres de coopération public-privé pour soutenir l'innovation dans les chaînes de valeur.
- **Réseau d'experts** : Créer et maintenir un réseau d'experts pour soutenir techniquement et stratégiquement les chaînes de valeur, en assurant une intégration de l'expertise locale et internationale.
- **Impliquer les jeunes** : Mettre en place des programmes spécifiques pour l'engagement des jeunes, incluant des échanges et des formations, avec un soutien particulier à l'entrepreneuriat jeune.

4 : Lutter contre la criminalité environnementale

Contexte : La criminalité environnementale constitue une menace pour les forêts d'Afrique centrale, englobant l'exploitation illégale de bois, le braconnage, et l'extraction minière non réglementée. Ces activités illégales compromettent la biodiversité, déstabilisent les communautés locales, et entraînent des pertes économiques considérables.

Recommandations des jeunes

- **Renforcement des lois et des réglementations** : Soutenir la mise en place de lois strictes et de mesures réglementaires pour contrer efficacement la criminalité environnementale.
- **Augmentation des ressources pour la surveillance** : Allouer des fonds suffisants pour les opérations de surveillance et d'application de la loi, y compris le financement pour la technologie avancée comme les drones et les satellites.
- **Formation et sensibilisation** : Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer les populations locales des effets dévastateurs de la criminalité environnementale et les former à participer à la surveillance.
- **Coopération transfrontalière** : Encourager la collaboration entre les pays du bassin du Congo pour une gestion commune et une action coordonnée contre les activités criminelles.
- **Support aux initiatives locales** : Promouvoir et soutenir les initiatives locales et régionales qui visent à protéger l'environnement, telles que les patrouilles communautaires et les groupes de surveillance.
- **Création de réseaux de jeunes** : Établir des réseaux de jeunes engagés dans la lutte contre la criminalité environnementale et intégrer systématiquement une composante volontariat aux projets pour permettre un engagement actif de la jeunesse.

5 : Promouvoir la coopération et le dialogue scientifique et académique

Contexte : Les forêts d'Afrique centrale manquent de données scientifiques robustes générées localement. Cette insuffisance nuit à la formulation de politiques efficaces. Il est important de briser les barrières entre scientifiques, chercheurs et communautés locales pour promouvoir une gestion soutenable et inclusive des forêts.

Recommandations des jeunes

- **Promotion de la recherche locale** : Soutenir et financer des recherches menées par des scientifiques locaux. Établir des programmes qui intègrent les savoirs traditionnels et scientifiques, favorisant un échange équilibré entre chercheurs et communautés locales.
- **Amélioration de la communication** : Développer des stratégies pour vulgariser les résultats de la recherche auprès des populations locales, en utilisant des langues et des formats accessibles.
- **Formation et sensibilisation** : Créer des programmes de formation pour les jeunes, leur permettant de participer activement à la recherche et à la gestion environnementale.
- **Renforcement de la coopération** : Établir des réseaux de collaboration entre universités, instituts de recherche, et communautés locales pour améliorer le partage des connaissances et le développement de solutions innovantes.
- **Engagement des jeunes** : Encourager l'implication des jeunes dans les projets de recherche par des bourses, des stages et des programmes de mentorat, la formation en ligne, favoriser la publication de leurs travaux dans des revues scientifiques.